



DECISION N° 0512023 /D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 du 30 MAI 2023

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 10 avril 2023 pour l'acquisition de deux (02) pick-up par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 10 avril 2023 pour l'acquisition de deux (02) pick-up par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
Vu les offres des soumissionnaires ;
Vu le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;
Vu le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;
Vu la lettre d'attribution N°016/L/ASCNPD/CIMP/2023 du 25 mai 2023 du Président de la CIPM/ASCNPD ;
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 :

Le Soumissionnaire ci-après est retenu pour l'Appel d'Offres National Ouvert N°002 /AONO /ASCNPD /CIPM /2023 du 10 avril 2023 pour l'acquisition de deux (02) pick-up par l'ASCNPD; BIP ASCNPD ; exercice 2023 ; imputation : 2023 147 03 340 000 222 100.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) B.P:15326 Yaoundé, Tél : 222 30 80 97 N°R.C/YAE/2020/M/10 BIS N° Contribuable: M121712669896Y	Soixante-cinq millions (65 000 000) FCFA	Soixante (60) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 30 MAI 2023



Jossié

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix-Travail-Patrie

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

DIRECTION GENERALE



SERVICE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE
DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NATIONAL CIVIC SERVICE AGENCY FOR
PARTICIPATION IN DEVELOPMENT

HEAD OFFICE

INTERNAL SERVICE OF ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLIC PROCUREMENT

COMMUNIQUE N° 00612023 /D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 du 30 MAI 2023

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du Marché ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Nom de l'attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°002/AONO/ASCNPD /CIPM/2023 du 10 avril 2023	Acquisition de deux (02) pick-up pour l'ASCNPD	CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) B.P:15326 Yaoundé, Tél : 222 30 80 97 N°R.C/YAE/2020/M/10 BIS N° Contribuable: M121712669896Y	Soixante-cinq millions (65 000 000) FCFA	Soixante (60) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du Marché y afférent.

Yaoundé, le 30 MAI 2023



~~AGENCE DE REGULATION DES MÉTIERS DU PÉTROLE~~
AGENCE DE REGULATION DES MÉTIERS DU PÉTROLE
ARM
~~CENTRE RÉGIONAL DE RÉGULATION DU CENTRE~~

Arrêté Arrivée N° A-Q23

92 JUIN 2022